

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU RPEVG

Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau

David Logue

Candidat du Parti libéral du Québec – Circonscription de Gatineau

En préparation de l'assemblée générale du 19 septembre 2026

1. Comment évaluez-vous l'état actuel des lacs, cours d'eau et milieux humides du Québec et l'urgence d'agir pour mieux les protéger ?

R: plus que jamais, nos lacs et nos cours d'eau sont dans une situation plus que précaire. Les espèces envahissantes telles que le myriophylle à épi et le cladocère épineux sont déjà dans plusieurs de nos lacs et rivières et de nombreuses autres menaces cognent à nos portes. Étant moi-même membre de la communauté Kitigan Zibi, je reconnais l'importance qu'ont joué les lacs et les rivières dans mon héritage et notre environnement et je reconnais également l'importance de faire tout en notre possible, et ce rapidement, pour léguer cet héritage à la fois culturel et faunique aux générations à venir.

2. Quelle place la protection de l'environnement, et plus particulièrement celle de nos plans d'eau, occupe-t-elle parmi les priorités de votre formation politique ?

R : L'eau est une richesse collective qui exige une gouvernance claire et cohérente. Nous croyons que le gouvernement doit exercer pleinement son leadership afin de mieux coordonner l'action des différents ministères, des municipalités et des acteurs du territoire. Les organismes comme le vôtre, possèdent une expertise essentielle et doivent demeurer des partenaires privilégiés dans cette gouvernance. Nous voulons renforcer la collaboration avec eux afin que les décisions prises reflètent davantage les réalités vécues sur le terrain. Avec l'augmentation des événements climatiques extrêmes, nous devons faire davantage pour adapter nos collectivités et augmenter leur résilience. Les municipalités doivent être mieux accompagnées pour comprendre et appliquer le nouveau cadre réglementaire, mais également pour réaliser les travaux qui permettront de réduire concrètement leur vulnérabilité.

3. Si votre formation politique forme le prochain gouvernement, quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en œuvre pour mieux protéger les lacs et cours d'eau du Québec et soutenir les municipalités et les organismes qui interviennent sur le terrain ?

R : Le PLQ propose notamment de doubler de 4 % à 8 % la part du PQI consacrée aux infrastructures municipales. Ces investissements permettront notamment de mieux adapter les infrastructures aux risques d'inondation. Nous sommes également ouverts à examiner des outils permettant de mieux reconnaître les efforts de résilience réalisés par les municipalités et les citoyens.

4. Vous engagez-vous à maintenir et à bonifier le financement consacré à la prévention, à la protection et à la restauration des plans d'eau, notamment par l'intermédiaire du Fonds bleu, et à rendre ces programmes plus accessibles aux organismes et aux communautés locales ?

R : Les milieux humides et hydriques constituent des outils importants pour protéger notre eau, préserver la biodiversité et rendre nos collectivités plus résilientes face aux changements climatiques. Leur protection doit s'inscrire dans une approche fondée sur la science, les meilleures données disponibles et les réalités des territoires.

5. Soutenez-vous l'élaboration d'une politique québécoise harmonisée de prévention des EAEE comprenant des exigences de nettoyage et de décontamination des embarcations avant leur mise à l'eau ? Si oui, quelles mesures votre formation politique serait-elle prête à mettre en place ?

R : Nous voulons nous assurer que les mécanismes déjà en place fonctionnent efficacement et que les sommes destinées à la conservation et à la restauration puissent se traduire en projets concrets sur le terrain, en collaboration avec les municipalités, les MRC et les acteurs régionaux.